



Architecte : Laurent Guillon

« La Minoterie » à Saint-Pierre-d'Oléron (17310)

- L'attestation d'assurance : pensez-y !
- Saint-Genis-de-Saintonge : le concours de la « maison fleurie » gagné par un locataire d'HABITAT 17

- 8 nouveaux logements inaugurés au « Clos de la Tourmaline » à Croix-Chapeau

- La Fête des Voisins 2019
- Le résultat du concours photo enfin dévoilé !

- Livraison de 12 nouveaux logements supplémentaires à La Maladrerie : maintenir la vie à l'année sur l'île de Ré

## LeMag'info

Le Journal des locataires d'Habitat 17

N°17 - juin 2019



© Habitat 17

**Dominique RABELLE**

Présidente d'Habitat 17  
Vice-Présidente du Conseil Départemental

## Sommaire



### **P. 3** ACTUALITÉ

- L'attestation d'assurance : pensez-y !
- Saint-Genis-de-Saintonge (17240) : le concours de la « maison fleurie » gagné par un locataire d'HABITAT 17

### **P. 4** A LA UNE

- 8 nouveaux logements inaugurés au « Clos de la Tourmaline » à Croix-Chapeau (17 220)

### **P. 5** DOSSIER

- La Fête des Voisins 2019
- Le résultat du concours photo enfin dévoilé !
- Dans le prolongement du dispositif « Seniors solidaires » HABITAT 17 lance « l'été des voisins »

### **P. 6** CAP SUR

- Livraison de 12 nouveaux logements supplémentaires à La Maladrerie : maintenir la vie à l'année sur l'île de Ré

### **P. 7** C'EST EN COURS

### **P. 8** INFOS UTILES

#### Qu'en est-il de la Loi ELAN ?

**Sur le plan national, 260 regroupements sont d'ores et déjà entamés, soit la moitié des organismes HLM.**

C'était l'un des objectifs poursuivis par la loi sur le logement, dite « Elan » et adoptée fin 2018, dans une optique de mutualisation des moyens et de réduction des coûts de fonctionnement.

**Les relations entre le monde HLM et le gouvernement sont relativement pacifiées, l'exécutif ayant accepté au printemps de réduire les économies exigées. Mais nous restons mobilisés.**

Alors que les bailleurs sociaux auraient dû, à partir de 2020, réduire chaque année leurs loyers d'un total de 1,5 milliard d'euros - pour compenser une baisse des aides au logement (APL) - la note sera ramenée à 950 millions à l'aide notamment de compensations par Action Logement, l'organisme paritaire géré par les syndicats et le patronat.

#### La SAC avec LOGELIA ?

Nous vous dévoilerons très prochainement **le nom de notre SAC !** Notre démarche avec LOGELIA continue de s'illustrer dans notre volonté **de pérenniser - y compris économiquement - nos missions de service public de l'habitat sur l'ensemble des territoires, au service des locataires et des communes, tout en préservant l'emploi de nos salariés.**

#### Et TERRA NOE ?

Nous avons reçu les **agrément de nos DREAL respectives et une conférence de presse** aura lieu dès la rentrée. De nombreux projets sont en cours sur nos zones tendues : **c'est un début très prometteur pour HABITAT 17.** Imaginer que ce concept anglo-saxon quelque peu révolutionnaire en France, où l'on est attaché à la terre, connaisse un tel succès est très encourageant pour la suite.

#### Quelle est l'actualité d'HABITAT 17 ?

**335 logements sont inscrits à la programmation 2019** en vue de solliciter leur agrément, c'est dire l'activité soutenue d'HABITAT 17 pour continuer **à proposer à l'ensemble des Charentaises et Charentais Maritimes des logements abordables et de qualité.**

**Bonne lecture et bel été.**

#### contactez-nous

9-11 avenue de Mulhouse  
17041 La Rochelle Cedex 1

oph@habitat17.fr

05.46.27.64.80

Rendez-vous sur  
www.habitat17.fr

PLUS D'ACTUALITÉ ?  
**ABONNEZ-VOUS**  
À NOTRE NEWSLETTER



**Directeur de la publication :** Philippe Drujon

**Rédaction :** D. Monvel

**Impression :** Delezenne

**Routage :** EDIIS Servichèque

**Tirage :** 4500 exemplaires

**Crédits photos :** Habitat 17 (pages 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7), jpcarpentier (page 3), Fotolia (page 3), Voisins Solidaires (5)

## L'ATTESTATION D'ASSURANCE : PENSEZ-Y !



© Fotolia

HABITAT 17 a créé une adresse de courriel dédiée : [gestion.assurance@habitat17.fr](mailto:gestion.assurance@habitat17.fr) afin de faciliter la communication de cette attestation

A chaque signature du bail lors de la remise des clés puis chaque année lors de la date anniversaire, **le locataire est tenu de fournir son attestation d'assurance habitation à HABITAT 17.**

En effet, il doit justifier avoir souscrit auprès de la compagnie d'assurance de son choix **un contrat d'assurance habitation couvrant les risques locatifs (incendie, explosions, dégâts des eaux) et doit envoyer son attestation d'assurance.**

Ainsi en cas de sinistre dans son logement, le locataire est couvert par sa compagnie d'assurance qui prendra en charge le montant des dommages causés.

De par la responsabilité civile souscrite d'office, les dommages causés accidentellement à autrui par lui-même, ses enfants, son conjoint, un animal ou un objet lui appartenant seront réglés de manière automatique. **A défaut, c'est au locataire d'indemniser ses voisins des dommages subis.**

**Sachez-le, le défaut d'assurance est une cause de résiliation du bail !**

## Saint-Genis-de-Saintonge (17240) : Le concours de la « maison fleurie » gagné par un locataire d'HABITAT 17



Comme chaque année en Avril sur la commune de Saint-Genis-de-Saintonge dans le Sud du Département, **le concours annuel des « Maisons fleuries »** était ouvert à tous les habitants de la commune ainsi qu'à tous les commerçants et entreprises. Ayant pour objectif de favoriser le fleurissement et l'embellissement de la commune, ce concours contribue à améliorer la qualité de vie de ses habitants et par conséquent l'image donnée aux nouveaux visiteurs.

Un grand bravo à M. et Mme Carpentier, locataires chez HABITAT 17 depuis 2013, qui ont été récompensés par un bon d'achat, valable sur la manifestation de la Foire aux fleurs.

**Avis à tous les locataires d'HABITAT 17 pour l'édition 2020 !**



© jpcarpentier

## 8 NOUVEAUX LOGEMENTS INAUGURÉS AU « CLOS DE LA TOURMALINE » À CROIX-CHAPEAU (17220)



© Habitat 17

**Le 21 Mai dernier, HABITAT 17 a inauguré les 8 nouveaux logements du « Clos de la Tourmaline » sur la commune de Croix-Chapeau. Située au fond d'une impasse de l'Avenue de la Libération sur un terrain de 1 400 m<sup>2</sup>, cette résidence proche du centre bourg initiée par HABITAT 17 et réalisée par le groupe PLAIRE comporte 8 petites maisons mitoyennes.**

Réparties en 5 T3 et 3 T4, ces maisons disposent d'une petite cour ou d'un jardinet et d'une place de stationnement avec des montants de loyers qui oscillent entre 347 et 457 € pour des surfaces allant de 75 à 84 m<sup>2</sup>.

Après la traditionnelle cérémonie du ruban, les invités présents ont pu visiter une des maisons en présence de la locataire, ravie de ce récent emménagement. C'est pour elle une belle opportunité de pouvoir se loger de manière abordable dans une commune limitrophe de La Rochelle, afin d'appréhender l'avenir de manière sereine.

Rappelons que cette résidence accueille 9 enfants, « de quoi pérenniser les écoles de Croix-Chapeau » a souligné le maire très satisfait de l'évènement.

**HABITAT 17 a bénéficié de prêts accordés par la Banque des Territoires ainsi que de subventions allouées par l'Etat, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, le Conseil Départemental et Action Logement pour un investissement total de 990 000 € soit 120 375 € par logement.**



© Habitat 17

La traditionnelle cérémonie du ruban par Patrick Bouffet, Maire de Croix-Chapeau, entouré de Dominique Rabelle, Présidente d'HABITAT 17, de Marylise Fleuret-Pagnoux représentant la CDA de La Rochelle et de David Baudon, Conseiller départemental et Vice-président d'HABITAT 17.



# LA FÊTE DES VOISINS 2019 : LE MEILLEUR MOYEN DE RENCONTRER CEUX QUI VIVENT À CÔTÉ DE CHEZ VOUS !

La 20<sup>ème</sup> édition de la Fête des Voisins a eu lieu le Vendredi 24 Mai dernier. Comme chaque année, vous étiez nombreux à participer à cet évènement festif incontournable, propice au partage et à la solidarité.

Sur le principe que chaque participant apporte quelque chose à partager (un plat sucré ou salé, une boisson...) sur le lieu de rendez-vous défini à l'avance avec le soutien logistique du kit de communication « Fête des voisins » (affiches, invitations, déco, tee-shirts), ce moment convivial et festif entre voisins permet de **mieux se connaître et de partager un temps d'échange autour d'un repas, l'alchimie des rencontres une fois sur place faisant le reste.**

**Créer ainsi un lien social parmi ses clients-locataires, dans un monde qui se veut de plus en plus individualiste, reste un enjeu de taille pour HABITAT 17.**



Mme GAILLARD,  
doyenne des locataires  
à Montendre (17130)

## Le résultat du concours photo enfin dévoilé !

Un grand bravo à Monsieur BEGON de Montendre, à Madame LOCTEAU et Madame CADIO DEL MORAL de Surgères. **Ce sont les heureux gagnants du CONCOURS PHOTO** organisé par HABITAT 17 à l'occasion de la Fête des Voisins. A la clé, 1 panier gourmand à déguster en famille ou entre amis.

Sélectionnés par le jury Fête des Voisins, les critères de sélection n'étaient pas si faciles à remplir : la photo devait être bien cadrée et se devait de refléter une fête conviviale, généreuse et chaleureuse.

**Nous leur souhaitons une bonne dégustation et nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine !**



## Dans le prolongement du dispositif « Seniors solidaires », HABITAT 17 lance « l'été des voisins »

Garder un œil sur les logements inoccupés, nourrir le chat du voisin, arroser les plantes réunies dans un espace collectif, rester attentifs aux plus âgés en cas de forte chaleur, se sentir en vacances même si on ne part pas, organiser des apéros et autres animations..., voici quelques-unes des idées à mettre en place dans le cadre du dispositif « Seniors solidaires » pour « l'été des voisins ».

**Vous êtes intéressé(e)s ?  
Contactez votre gardien !  
Un kit « Eté des voisins » est téléchargeable sur [www.habitat17.fr](http://www.habitat17.fr)**



### CE TRIMESTRE



**101** LOGEMENTS  
EN COURS DE  
RÉHABILITATIONS



**12** LOGEMENTS  
NEUFS  
LIVRÉS



**90** NOUVELLES  
FAMILLES  
EMMÉNAGÉES

## LIVRAISON DE 12 NOUVEAUX LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES À LA MALADRERIE : MAINTENIR LA VIE À L'ANNÉE SUR L'ÎLE DE RÉ



Architectes : S. Pellereau et P. Poulin

Des maisons à étage et en rez-de-chaussée avec jardin et local à vélos disposés de façon à préserver l'intimité des occupants.

**En Mars dernier, 12 nouveaux logements ont été livrés à La Flotte (17630) sur le site de La Maladrerie.**

Faisant suite aux 19 logements de la 1ère tranche livrés en 2018, ces 12 logements font partie d'un projet global de 47 logements locatifs né d'une volonté communale d'offrir un logement accessible au plus grand nombre face à une forte demande locative sur un territoire ultra tendu qui compte bon nombre de résidences secondaires.

**Chantier à ciel ouvert débuté en 2016 à la sortie du village, ces 12 logements totalisent près de 1 000 m<sup>2</sup> et se répartissent en 3 T3, 8 T4 et 1 T5.**

Le montant des loyers varie entre 410 € et 570 € pour des surfaces allant de 68 à 99 m<sup>2</sup>.

**HABITAT 17 a bénéficié de prêts accordés par la Banque des Territoires ainsi que de subventions de l'Etat et du Conseil Départemental.**

Une fois la tranche 3 achevée, l'ensemble du site porterait à près de **250 le nombre de logements sociaux à La Flotte, de quoi éviter le départ de jeunes ménages et permettre une mixité sociale voulue par la commune. Ici on compte 27 enfants au total sur ces 12 logements.**

## UN GRAND BRAVO À NOTRE ÉQUIPE JAUNE ET NOIR !



**HABITAT 17 souhaite remercier le Stade Rochelais qui termine une saison très riche en émotions et qui a fait la grande fierté de l'ensemble des Charentaises et Charentais Maritimes, fidèles et chaleureux supporters de longue date.**

Le 15 Juin dernier, vous étiez des milliers à vous être déplacés à Bordeaux et près de 6 000 supporters du Stade Rochelais à avoir suivi le samedi soir la demi-finale du Top 14 contre Toulouse dans la fan zone, aménagée sur l'esplanade Saint-Jean-d'Acre, à deux pas du Vieux Port de La Rochelle. S'inclinant en demi-finale face au Stade Toulousain, les Jaune et Noir mettent ainsi un terme à une saison incroyable et très riche en termes de résultats, d'émotions et de ferveur !

**Bravo à eux pour cette belle performance qui conclut une très bonne saison et à très vite !**



**Réhabilitation**  
**« Les pavillons du moulin »**  
**au Château d'Oléron**

- Coût prévisionnel de l'opération : 806 000 € TTC
- Nombre de logements : 21
- T4 : 17 , T5 : 4



**Réhabilitation**  
**de « La Minoterie » à Saint-Pierre**  
**d'Oléron**

- Coût prévisionnel de l'opération : 576 000 € TTC
- Nombre de logements : 15
- T3 : 4 , T4 : 7 , T5 : 4



**Programme neuf**  
**« La Maladrerie »**  
**à La Flotte Tranche 2**

- Coût prévisionnel de l'opération : 3 000 000 € HT
- Nombre de logements : 23
- T3 : 5, T4 : 16, T5 : 2
- Livraison prévue en 2019



**Programme neuf**  
**« La Minoterie 2 »**  
**à Saint-Pierre-d'Oléron**

- Coût prévisionnel de l'opération : 1 960 000 € HT
- Nombre de logements : 20
- T2 : 10, T3 : 10
- Livraison prévue en 2019



**Réhabilitation**  
**du « Château d'eau »**  
**à Pons**

- Coût prévisionnel de l'opération : 1 140 000 € TTC
- Nombre de logements : 56
- T3 : 32 , T4 : 24



**Réhabilitation de la gendarmerie**  
**de Pons (9 logements**  
**et bureaux)**

- Coût prévisionnel de l'opération : 258 500 € TTC
- Nombre de logements : 9
- T4 : 6 , T5 : 3



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.meteo.fr • #canicule



**Fortes chaleurs et canicule**

**Que risque-t-on au travail ?**

Exposé à la chaleur, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Il y a un risque de déshydratation.

**Quelles précautions prendre ?**

**COMMENT AGIR EN TANT QU'EMPLOYEUR ?**

- En aménageant si possible les horaires de travail.
- En installant des points d'eau potable à proximité des postes de travail.

Boire beaucoup d'eau plusieurs fois par jour.

Être vigilant pour ses collègues et soi-même.

Protéger sa peau et sa tête du soleil.

Dès que l'on se sent mal, le signaler.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, alerter un sauveteur secouriste du travail ou appeler le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.inrs.fr • www.meteo.fr • #canicule